

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL DE

SÂLES



ROMANENS

RUEYRES-TREYFAYES

& MAULES

Les quatre font

La Une



N° 25

Avril 2011

LE SOMMAIRE

Photo de Chantal Codourey Piguet	la Une
Sommaire	p. 2
Les informations du Conseil communal	p. 3
Le nouveau Conseil communal 2011-2016	p. 4
La commune et les chiens	p. 5
Salle polyvalente	p. 6 - 7
Ordre du jour assemblée du 10.05.11	p. 8
Résumé de l'assemblée du 14.12.10	p. 9
Divers	p. 10
Agenda communal	p. 11
Page ouverte à la course à travers Sâles	p. 12

ADMINISTRATION COMMUNALE

Place de l'Eglise 1
1625 Sâles

☎ 026 917 83 50
Fax 026 917 84 77
commune@sales.ch
www.sales.ch

Du lundi au vendredi
08h00 - 11h30
13h00 - 16h00

JUSTICE DE PAIX

du cercle de la Gruyère
Avenue de la Gare 12
1630 Bulle

☎ 026 305 86 40

AGENCE AVS

Madame Marie-Chantal Pasquier
Route du Grand-Clos 28
1625 Sâles

☎ 026 917 82 96

POPULATION EN 2011

Nombre d'habitants	1402
Maules	282
Romanens	338
Rueyres-Treyfayes	147
Sâles	635
Naissances en 2010	23
Naissances en 2011	7

LES INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le menu de l'assemblée communale du 10 mai 2011 étant assez copieux, nous profitons de vous donner ici un maximum d'informations sur les projets en cours et les affaires communales.

Elections – Le nouveau Conseil est maintenant constitué. Vous trouverez une présentation des membres du Conseil, ainsi que la répartition des dicastères en page 4.

RER – Les travaux d'aménagement de la gare de Sâles ont débuté. Parallèlement, les TPF ont avancé la mise en service des bus au 30 mai 2011, avec un horaire provisoire jusqu'au 10 décembre 2011. Dès le 11 décembre 2011, la mise en service du RER et de l'horaire définitif des bus auront lieu. Les informations spécifiques concernant la phase transitoire vous sont données en page 9.

Eclairage public – L'arrêt de l'éclairage public de 1h00 à 5h00 du matin est effectif sur tout le territoire communal, conformément à la décision de l'assemblée communale du 20 avril 2010.

Scierie de Maules – Les travaux sont en cours. La déconstruction et les travaux préparatoires sont terminés. Le montage de la structure et les aménagements intérieurs suivent. Les travaux devraient être terminés pour la fin juillet.

VDSL - Les travaux sont en cours. Suite au retard pris par Swisscom, la mise en service est prévue pour la fin juin 2011.

Déménagement de l'administration communale – La mise à l'enquête de la transformation est terminée, sans opposition. Le dossier est actuellement dans les services de l'Etat, dans l'attente du permis de construire. Parallèlement, les mises en soumission des travaux suivent leur cours et le déménagement devrait avoir lieu cet automne.

Nouveau règlement de l'épuration – Le règlement que nous avons prévu n'a pas été accepté par le Service de l'Environnement de l'Etat de Fribourg. Nous sommes toujours en discussion et vous présenterons une nouvelle version cet automne.

Lors de l'assemblée communale du 10 mai prochain, dont l'ordre du jour figure en page 8, nous vous soumettrons principalement les points suivants :

1) Comptes 2010

Les comptes 2010 de la commune bouclent avec un bénéfice de Fr. 2'997.-, y compris des amortissements extraordinaires de Fr. 253'773.50 et une mise en réserve pour investissements futurs de Fr. 1'118'000.-.

Les principales raisons de ces bons résultats sont à voir dans les postes ci-après :

- Bénéfice sur vente de terrain (zone de la Joretta et En l'Haut-des-Roches) Fr. 930'864.-
- Augmentation de l'ensemble des impôts (augmentation de la masse fiscale et arrivée de nouveaux contribuables) Fr. 377'448.-.
- Certaines charges liées cantonales plus faibles qu'annoncées.
- Bonne maîtrise générale des charges durant l'exercice sous revue.

La situation financière de la commune est donc saine, avec le taux d'impôt le plus faible de la Gruyère et une dette nette par habitant négative (soit de la fortune). Les investissements futurs et les effets de la péréquation financière intercommunale peuvent donc être abordés de manière raisonnable pour la législature à venir.

Les comptes détaillés sont disponibles pour consultation à l'administration communale et sur le site Internet de la commune.

2) Nouveau règlement sur la détention et l'imposition des chiens : voir détails en page 5.

3) Investissements complémentaires

- a) Poubelles à déjections canines - voir détails en page 5.
- b) Crédit d'étude pour une salle polyvalente - voir détails en page 6 et 7.

4) Nominations des commissions et délégation de compétence

Conformément aux différentes lois, les commissions financières, de l'aménagement et des naturalisations sont élues par l'assemblée communale. De même, le mode de convocation aux assemblées communales et la délégation de compétence doivent être renouvelés à chaque nouvelle législature.

Au nom du Conseil communal
Jean-Marc Pignet - Syndic

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL



JEAN-MARC PIGUËT, MAULES

Né en 1965
Profession *Ingénieur civil*
Fonction *Syndic*
Dicastère *Administration - sociétés - affaires militaires*



GUY SAVARY, SÂLES

Né en 1965
Profession *Agriculteur*
Fonction *Vice-Syndic*
Dicastère *Service du feu - forêts - parchets - routes*



NICOLAS HASSLER, SÂLES

Né en 1971
Profession *Comptable*
Fonction *Conseiller*
Dicastère *Finances - gestion des déchets - ordre public*



PIERRE MAURON, SÂLES

Né en 1972
Profession *Menuisier*
Fonction *Conseiller*
Dicastère *Bâtiments communaux - épuration - adduction d'eau*



MYRIAM OBERSON, RUEYRES-TREYFAYES

Né en 1959
Profession *Collaboratrice agricole*
Fonction *Conseillère*
Dicastère *Enseignement et formation - culture, sports et loisirs - tourisme - cimetière*



CORINNE PITTET, SÂLES

Né en 1968
Profession *Auxiliaire de santé*
Fonction *Conseillère*
Dicastère *Santé - affaires sociales - PC et ORCOC - endiguement et ruisseaux*



VINCENT RUFFIEUX, MAULES

Né en 1973
Profession *Architecte*
Fonction *Conseiller*
Dicastère *Aménagement du territoire - police des constructions - environnement - énergie*

LA COMMUNE ET LES CHIENS

Comme promis dans le dernier bulletin communal, nous vous présentons un concept global concernant les chiens de la commune.

Il est composé de 2 parties liées, soit un nouveau règlement communal sur les chiens et un investissement complémentaire pour les poubelles à déjections canines.



Nouveau règlement sur la détention et l'imposition des chiens

Conformément à la loi du 2 décembre 2006 sur la détention des chiens, la commune peut se doter d'un règlement communal pour les chiens. En lien avec l'investissement présenté ci-dessous, le Conseil communal vous propose d'introduire ce nouveau règlement communal.

Hormis les dispositions générales habituelles et obligatoires, il introduit essentiellement une taxe annuelle de Fr. 30.- par année et par chien.

Cette taxe sera appliquée aux 170 chiens de la commune, soit un total annuel encaissé d'environ Fr. 5'000.- ; elle permettra de payer une part de l'amortissement de l'investissement et l'entretien de ces installations (vider et nettoyer les poubelles, fourniture de sacs, taxes d'évacuation).

Le règlement complet est consultable au bureau communal ou sur le site internet.

Poubelles à crottes (investissement complémentaire)

Un investissement complémentaire de Fr. 10'000.- vous est proposé afin d'équiper la commune avec un réseau de 15 poubelles à déjections canines (poubelles à crottes) réparties sur le territoire communal.



Ces poubelles seront disposées aux endroits actuellement les plus fréquentés par les propriétaires de chiens en promenade. Ces endroits figurent sur un plan disponible pour consultation à l'administration communale ou sur le site internet.

L'investissement ne nécessite pas d'emprunt et sera couvert par les liquidités.

RAPPEL

Incinération des déchets en plein air



Il est strictement interdit de brûler des déchets. Seule l'incinération des déchets naturels est tolérée hors d'une installation s'ils sont suffisamment secs pour que leur incinération n'émette pas de fumée.

Les déchets ménagers doivent être éliminés à la déchetterie ou au moyen de sacs poubelles.

Epandage du purin

Il est demandé aux agriculteurs de respecter les distances d'épandage à côté des ruisseaux, afin que ceux-ci ne soient pas pollués.

SALLE POLYVALENTE

Que ce soit des manifestations annuelles (le concert de la fanfare, la coupe de printemps des agrès, le tournoi d'unihockey, la course à travers Sâles,), bisannuelles (le spectacle de gym de la FSG) ou occasionnelles, elles sont organisées par nos sociétés et profitent à l'ensemble de la population.

En contrepartie, ces manifestations perturbent fortement l'utilisation de la salle de gym par les écoles et imposent aux sociétés de mettre en place des structures parfois très lourdes lors de chaque manifestation.

Il faut encore prendre en compte les besoins des sociétés pour les entraînements de ses membres, essentiellement nos enfants et adolescents. Malgré l'utilisation de la salle de gym de Sâles et de celle de Vaulruz, nos enfants doivent également se rendre à la Tour-de-Trême dans une salle vétuste et vouée à la démolition dans un avenir très proche.

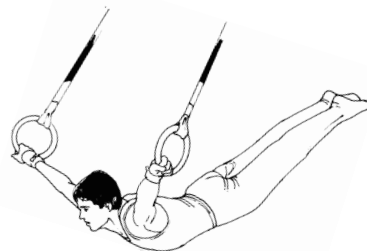
A l'unanimité des sociétés de la commune et du Conseil communal, nous proposons à l'assemblée communale d'entrer en matière pour la construction d'une salle polyvalente.

DÉFINITION DU PROJET

La commission de bâtisse a défini les bases suivantes pour cette salle polyvalente :

1) Implantation

A proximité immédiate de la salle de gym de Sâles. Il sera certainement nécessaire de déplacer le terrain de foot actuel.



2) Concept général

Ce bâtiment a pour but de fournir à la population une salle permettant d'organiser des spectacles, des concerts, des apéritifs, des assemblées, des manifestations, etc.

Il ne s'agit pas de construire une nouvelle salle de gym, mais elle doit être utilisable également comme salle pour les spectacles de gym (anneaux au dessus de la scène), comme de salle de remplacement pour les écoles lorsque la salle de gym est occupée lors de veilles de concours, ainsi que comme salle d'entraînement complémentaire.

La scène, généreuse et équipée, permet d'y placer une fanfare pour un concert ou tout spectacle, et la salle pourra accueillir jusqu'à 600 personnes pour les spectacles.

3) Dimensions principales

Le projet a une surface totale de 650 m² sur un niveau, répartis comme suit :

- Grande salle 400 m²
- Scène fixe 100 m²
- Arrière-scène, réduit 50 m²
- Entrée, vestiaire, cuisine, WC 100 m²

Le sous-sol sera constitué par des abris PC, utilisés comme vestiaires, salles annexes, dépôt de matériel, etc.

BUDGET GÉNÉRAL ET FINANCEMENT

Selon un comparatif fait avec des bâtiments similaires construits ces dernières années et sur la base des données ci-dessus, la commission de bâtisse a défini le budget global suivant :

CFC 1 Terrain	Fr.	0.-	(valeur env. Fr. 50'000.-)
CFC 2 Bâtiment	Fr.	2'900'000.-	
CFC 3 Equipement d'exploitation	Fr.	375'000.-	
CFC 4 Aménagements extérieurs	Fr.	100'000.-	
CFC 5 Frais secondaires	Fr.	125'000.-	
Total devis estimatif	Fr.	3'500'000.-	

Ce budget global a été discuté et jugé réaliste pour ce type de projet par M. Charles Ducrot, adjoint du chef du service des bâtiments de l'Etat de Fribourg et spécialiste dans le domaine.

Suite au bouclage des comptes 2010 et sous réserve de l'approbation de ceux-ci par l'assemblée communale, nous avons l'avantage de pouvoir vous présenter le financement suivant :

Montant en réserve « Investissements futurs » :	Fr.	1'160'000.-
Montant en réserve « Fonds PC » :	Fr.	640'000.-
Montant restant à financer :	Fr.	1'700'000.-

Les liquidités disponibles pour investissements étant suffisantes pour libérer ces montants en réserve, il s'agira de contracter un emprunt de Fr. 1'700'000.- qui induira une charge annuelle (amortissement et intérêts) de Fr. 102'000.-. Le plan financier provisoire de cet automne a été révisé et nous permet de confirmer que cet investissement est tout à fait réaliste et peut être envisagé en toute quiétude.

CRÉDIT D'ÉTUDE (INVESTISSEMENT COMPLÉMENTAIRE)

L'objet du vote de l'assemblée communale est l'acceptation d'un crédit d'étude concernant cette salle polyvalente. Il permettra de mandater un architecte pour mener à bien (avec l'appui et le contrôle de la commission de bâtisse) le projet dans sa phase d'étude et de concours d'architecture. Le projet ainsi défini sera présenté à la population et l'assemblée communale décidera d'approuver ou non l'investissement.

Le crédit d'étude proposé se monte à Fr. 150'000.- ; il est composé de Fr. 15'000.- pour le mandataire, de Fr. 30'000.- pour les frais de géomètre, des maquettes, du jury du concours et les frais administratifs divers (PV de séances, photocopies, plans, publication feuille officielle, etc.) et de Fr. 80'000.- pour les prix du concours d'architecte (obligatoire). Une réserve de Fr. 25'000.- a été ajoutée pour les divers et imprévus, présentation des projets de concours et suite éventuelle.

L'investissement ne nécessite pas d'emprunt et sera couvert par les liquidités.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 10 MAI 2011

Les citoyennes et citoyens de la commune de Sâles sont convoqués à l'assemblée communale ordinaire qui aura lieu le 10 mai 2011, à 20 heures, à la salle de l'Auberge de la Couronne à Sâles.

ORDRE DU JOUR

1. **Procès-verbal de l'assemblée communale du 14 décembre 2010**
(ne sera pas lu en assemblée; est à disposition à l'administration communale ou sur le site internet de la commune)
2. **Comptes 2010 du Foyer St-Joseph**
 - a) présentation
 - b) rapport et préavis de la commission financière
 - c) approbation
3. **Comptes communaux 2010**
 - a) comptes de fonctionnement
 - b) comptes d'investissement
 - c) rapport de la commission financière
 - d) approbation
4. **Election de la commission financière pour la période 2011-2016**
5. **Election de la commission d'aménagement et de l'énergie pour la période 2011-2016**
6. **Election de la commission des naturalisations pour la période 2011-2016**
7. **Délégation de compétence au Conseil communal pour les transactions immobilières**
8. **Adoption du mode de convocation à l'assemblée communale : circulaire tout ménage ou convocation individuelle**
9. **Adoption d'un nouveau règlement communal sur la détention et l'imposition des chiens**
10. **Budget complémentaire 2011**
 - a) Poubelles à déjections canines
 - b) Crédit d'étude pour une salle polyvalente
11. **Divers**

Le Conseil communal de Sâles



A louer : appartement 2 pièces - bâtiment de l'ancienne poste à Sâles.
Renseignements à l'administration communale au 026 917 83 50.

Le Conseil communal cherche des documents (photos, articles...) concernant la scierie de Maules. Merci de bien vouloir contacter l'administration communale au 026 917 83 50

L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 14 DÉCEMBRE 2010

79 citoyennes et citoyens étaient présents pour suivre les débats qui peuvent être résumés comme suit :

Budget 2011 du Foyer St-Joseph

Le budget de fonctionnement prévoit un déficit de Fr. 7'619.- pour des charges totales de Fr. 4'150'595.-.

Budget communal 2011

Le budget de fonctionnement 2011 prévoit un déficit de Fr. 61'379.- pour un montant total de charges de Fr. 4'496'664.-.

Le budget des investissements est composé de la manière suivante :

1. Déplacement de l'administration communale Fr. 180'000.-
2. Entretien annuel du réseau routier Fr. 130'000.-
3. SIT Fr. 7'500.- et PAL Fr. 10'000.-

Le budget des investissements 2011 boucle avec un excédent de charges de Fr. 842'900.- dont Fr. 327'500.- de nouveaux investissements.

Plan financier 2010-2014

Ce plan indique approximativement la situation financière de la commune sur plusieurs années. Ce plan a été présenté pour information à l'assemblée.

Réception des jeunes citoyens nés en 1992

13 jeunes parmi les 24 invités ont répondu présents, 3 se sont excusés. Monsieur le Syndic les a accueillis dans le monde des citoyens actifs et une petite attention leur a été remise.

Divers

RER

Le Conseil communal a pris la décision de lever l'opposition faite auprès de l'OFT. Malgré la suppression de l'arrêt du train en gare de Sâles, la commune a obtenu la desserte par un bus TPF dans les 4 villages.

Comptes, budgets et procès-verbal

Ils sont disponibles sur le site internet www.sales.ch ainsi qu'au bureau communal.

BUS TPF LIGNE BULLE - ROMONT

L'arrêt de la ligne régulière des trains et la mise en service des bus pour la liaison Bulle-Romont aura lieu le 30 mai 2011. L'horaire provisoire des bus jusqu'au 10 décembre 2011 est disponible sur le site www.sales.ch.

Durant la phase provisoire du 30 mai au 10 décembre 2011, les élèves du CO de Bulle qui rentrent dîner chez eux ne pourront plus prendre le bus à midi car l'heure de départ est fixée à 11h50 (heure à laquelle les cours se terminent).

A partir du 11.12.2011, le problème sera résolu car l'horaire sera modifié et sera cette fois définitif. Le bus quittera la gare de Bulle en direction de Romont à 12h01.

Le Conseil communal a demandé à la direction du CO de Bulle de libérer les élèves concernés quelques minutes avant la fin du cours, afin de pouvoir prendre leur bus. Le Conseil est actuellement dans l'attente d'une réponse.

La mise en service du RER fribourgeois est fixée au 11 décembre 2011. Les travaux d'infrastructure ont déjà démarré. Les TPF informeront les voyageurs et riverains concernés en temps voulu. Le passage à niveau routier près de la gare de Sâles sera fermé du 4 au 13 juillet 2011. Le n° de téléphone suivant est mis à disposition de la population pour toute remarque ayant trait aux travaux 079 811 62 89.

BOURSES D'ÉTUDES ET D'APPRENTISSAGE

Une nouvelle décision pour le versement des bourses communales est en vigueur depuis le 1er mars 2011.

A partir de cette date, la commune verse :

- un montant unique de CHF 200.– par année scolaire
- aux étudiants/es et apprentis/es qui en font la demande en apportant une attestation de formation ainsi que leurs coordonnées bancaires jusqu'au 31 août de l'année scolaire écoulée
- cette bourse est versée à partir de la première année de formation jusqu'à l'âge de 20 ans (20 ans durant l'année scolaire concernée)
- toutes les bourses sont versées en une fois par la caisse communale durant le mois de septembre au plus tard le 30 septembre de l'année scolaire écoulée
- les apprentis/es et étudiants/es majeurs/es doivent faire la demande de bourse eux-mêmes et la bourse sera versée sur leur propre compte
- aucun remboursement rétroactif n'est accepté

RÉSULTAT MESURE DU RADON

En 2009-2010 vingt ménages de la commune de Sâles ont participé à la campagne cantonale de mesure du radon. Le radon est un gaz noble radioactif se formant naturellement dans le sol et qui provient de la désintégration de l'uranium. Il s'infiltré dans les habitations par le sol et en Suisse, il est la deuxième cause après le tabagisme du cancer du poumon.

Résultat des mesures pour la commune de Sâles

Moyenne communale de teneur en radon : 72 Bq/m³

Teneur la plus élevée dans la commune : 129 Bq/m³

Teneur la plus basse dans la commune : 23 Bq/m³

Le risque est estimé **léger** pour la commune de Sâles



Les personnes intéressées peuvent demander une mesure du radon dans leur habitation. Il est possible d'assainir les maisons existantes et de protéger du radon les bâtiments à construire. Plus de renseignements sur le site www.ch-radon.ch.

HORAIRE D'ÉTÉ DE LA DÉCHETTERIE

Horaire d'été à partir du 29 mars 2011

Le mardi de 18h00 à 19h00

Le vendredi de 15h00 à 17h00

Le samedi de 09h30 à 11h30

COUPURE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme vous l'avez certainement remarqué, les travaux pour l'extinction de l'éclairage public de 1h00 à 5h00 du matin ont été effectués par le Groupe E début mars 2011.

Quelques lampadaires restent désormais allumés pour assurer la sécurité à certaines intersections.

L'AGENDA COMMUNAL

MAI 2011

Dimanche 8 mai
Dimanche 15 mai
Dimanche 22 mai

Loto du FC la Sionge
Loto de la société de gymnastique
Première Communion

JUIN 2011

Vendredi 10 juin
Dimanche 12 juin
Du jeudi 16 au dimanche 19 juin
Dimanche 26 juin

Course à travers Sâles
Loto des écoles
Tirs aux sangliers
Loto de la fanfare

JUILLET 2011

Dimanche 3 juillet

Loto de la Maîtrise Arc-en-ciel

SEPTEMBRE 2011

Dimanche 4 septembre

Loto du chœur-mixte de Sâles

OCTOBRE 2011

Dimanche 2 octobre
Dimanche 23 octobre
Dimanche 30 octobre

Loto des jeunes tireurs
Loto des vétérans du FC la Sionge
Loto du foyer St-Joseph de Sâles

NOVEMBRE 2011

Dimanche 20 novembre
Dimanche 27 novembre

Loto du FC la Sionge
Match aux cartes du camp de ski

Le samedi matin 7 mai 2011
à l'Auberge de la Couronne à Sâles

Habits
0-12 ans



Livres

Jeux extérieurs et intérieurs



Vide-Grenier

Dès 9h00, pour installer ton stand

Loisirs
(rollers, vélos, tricycles)



Puériculture
(poussettes, sièges auto, maxi-cosi...)



Cette vente se fait dans l'esprit du troc, c'est-à-dire dans l'esprit de l'échange plus que dans celui du profit. Au plaisir de vous rencontrer.

Renseignements: Corinne Romanens Menoud 026/917 00 36





18^{ème} course
« A Travers Sâles »
vendredi 10 juin 2011

5^{ème} manche Coupe fribourgeoise
3^{ème} manche Coupe La Gruyère

Parcours de 7,16 km pour les populaires et juniors
Parcours de 4.55 km pour les cadets
Parcours de 4.55 km pour le nordic walking
Mini course pour les écolières et écoliers
Course humoristique des poussettes

2 soirs d'entraînement et de reconnaissance du parcours
lundi 30 mai 2011 et lundi 6 juin 2011
19h pour les enfants - 19h15 pour les adultes



Départ: Centre sportif de Sâles
Inscriptions: www.fsg-sales.ch ou sur place dès 16h et au plus tard 30 min. avant le départ
Vestiaires: Centre sportif de Sâles, ouverture à 16h + d'infos sur www.fsg-sales.ch

Catégories	Années	Départ	Dist.	Prix
écolières - écoliers A	1998 - 1999	17h30	2500 m	5.--
écolières - écoliers B	2000 - 2001	17h50	1800 m	5.--
écolières C	2002 et plus jeunes	18h15	1100 m	5.--
écoliers C	2002 et plus jeunes	18h30	1100 m	5.--
cadettes - cadets A	1994 - 1995	18h45	4550 m	5.--
cadettes - cadets B	1996 - 1997	18h45	4550 m	5.--
course des poussettes		19h10	1100 m	gratuit
juniors filles - garçons	1992 - 1993	19h30	7160 m	10.--
femmes F20	1972 - 1991	19h30	7160 m	15.--
femmes F40	1962 - 1971	19h30	7160 m	15.--
femmes F50	1961 et plus âgées	19h30	7160 m	15.--
hommes M20	1972 - 1991	19h30	7160 m	15.--
hommes M40	1962 - 1971	19h30	7160 m	15.--
hommes M50	1952 - 1961	19h30	7160 m	15.--
hommes M60	1951 et plus âgés	19h30	7160 m	15.--
walking et nordic	1995 et plus jeunes	19h35	4550 m	5.--
walking et nordic	1994 et plus âgés	19h35	4550 m	15.--

20h45
proclamation des résultats
cantine - bar - restauration - ambiance